



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Rosemère tenue le 10 mai 2021, à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Eric Westram
Mesdames et Messieurs les conseillers : Marie-Hélène Fortin, Melissa Monk,
Stéphanie Nantel, René Villeneuve,
Hélène Akzam et Phillip Panet-Raymond

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Eric Westram.

Seul le maire est présent à l'hôtel de ville, tous les autres participants sont en visioconférence.

11 SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

2021-06-166

11.1 RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS EN TRAVAUX PUBLICS À TITRE DE PREMIERS INTERVENANTS AU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que, les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

CONSIDÉRANT que les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, que ces équipes sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

CONSIDÉRANT que les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

CONSIDÉRANT que les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller René Villeneuve, appuyée par le conseiller Philip Panet-Raymond, il est

RÉSOLU

Que la direction des travaux publics de la Ville de Rosemère soit reconnue en tant que premiers intervenants incluant le volet de l'assainissement des eaux;

Que la Ville de Rosemère appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(s) Eric Westram
Eric Westram
Maire

(s) Francine Bélanger
Francine Bélanger
Assistante-greffière

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS


Assistante-greffière - Ville de Rosemère